

Mairie d'HEUDICOURT

2 Grand'Rue – 27860 HEUDICOURT

**PROCÈS-VERBAL de la SÉANCE
du CONSEIL MUNICIPAL***Date de Convocation* : 22 mai 2026*Date d’Affichage* : 12 juin 2026*Nombre de Conseillers**En exercice* : 15*Quorum* : 7*Présents* : 11*Pouvoir* : 1*Votes exprimés* : 12*Absents* : 3

L’an deux mil vingt-six, le **VENDREDI 5 JUIN**, à 19 heures 30 minutes.

Le Conseil Municipal d’HEUDICOURT, légalement convoqué, s’est réuni en séance publique, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Guillaume ANDRÉ, Maire.

Etaient présents : MM. Guillaume ANDRÉ, Maire, Isabelle JORELLE & Florian HOUSSIAUX, Adjoint, Ludovic LEPICARD, Isabelle LEBAILLY, Isabelle LUCAS, Anne HARRIVET, Laurence GOULAY, Grégory BOUVERET, Alexis MÉTAYER & Marjorie LEFEBVRE.
Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : M. Philippe ESTEVE (*arrivée à 20h*) donnant pouvoir à M. Guillaume ANDRÉ.
Mme Angélique VAUQUELIN.

Absents : M. Patrick LEFEBVRE & M. David DAVERTON.

Mme Laurence GOULAY a été élue secrétaire de séance.

Ordre du Jour

- ♦ Désignation des délégués et suppléants de la commune pour les élections sénatoriales
- ♦ Questions diverses.

I - DÉSIGNATION de 3 DÉLÉGUÉS et 3 SUPPLÉANTS CHARGÉS de l'ÉLECTION de 3 SÉNATEURS - (Délibération 333 – 2026 - 19)

Vu le code électoral,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le décret n°2026-301 du 21/04/2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
Vu l'arrêté DCL/BCE/2026/109 fixant le nombre de délégués à élire,

Monsieur le Maire informe qu'il convient de désigner 3 délégués et 3 suppléants qui seront chargés de l'élection des sénateurs le dimanche 27 septembre 2026.

Monsieur le Maire rappelle, qu'en application de l'article R. 133 du code électoral, le bureau de vote doit être présidé par le Maire, qu'il est composé par les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin à savoir :

Monsieur Ludovic LEPICARD et Madame Isabelle JORELLE

Madame Marjorie LEFEBVRE et Monsieur Alexis MÉTAYER.

Le Maire a ensuite invité le Conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Monsieur le Maire a rappelé qu'en application des articles L. 288 et R. 133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus séparément, sans débat, au scrutin secret majoritaire à deux tours. S'il reste des mandats à attribuer à l'issue du premier tour de scrutin qui a lieu à la majorité absolue, il est procédé à un second tour pour le nombre de mandats restant à attribuer et l'élection a lieu à la majorité relative.

Au second tour, en cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est déclaré élu.

Les candidats peuvent se présenter pour être élus délégués ou suppléants, soit isolément, soit sur une liste incomplète, soit sur une liste comportant autant de noms qu'il y a de délégués ou de suppléants à élire. Les adjonctions et les suppressions de noms sont autorisées (art. L. 288 du code électoral). La circonstance qu'une personne ne se soit pas portée candidate ou soit absente ne fait pas obstacle à son élection si elle obtient le nombre de suffrages requis.

Nom et prénom des candidats délégués :

- ☞ ANDRÉ Guillaume
- ☞ JORELLE Isabelle
- ☞ HOUSSIAUX Florian

Résultats du premier tour de scrutin de l'élection des délégués :

- ☞ Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote0
- ☞ Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés)..... 12
- ☞ Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls0
- ☞ Nombre de suffrages exprimés 12
- ☞ Majorité absolue..... 7

Nombre de suffrages obtenus par chaque candidat :

- ☞ JORELLE Isabelle 12 (douze)
- ☞ ANDRÉ Guillaume 12 (douze)
- ☞ HOUSSIAUX Florian 12 (douze).

Mme Isabelle JORELLE, M. Guillaume ANDRÉ et M. Florian HOUSSIAUX sont proclamés délégués au 1^{er} tour et ont déclaré accepter le mandat.

Nom et prénom des candidats suppléants :

- ☞ LEBAILLY Isabelle
- ☞ LEPICARD Ludovic
- ☞ LUCAS Isabelle

.../...

Résultats du premier tour de scrutin de l'élection des suppléants :

☞ Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
☞ Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés).....	12
☞ Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls	0
☞ Nombre de suffrages exprimés	12
☞ Majorité absolue.....	7

Nombre de suffrages obtenus par chaque candidat :

☞ LEPICARD Ludovic.....	12 (douze)
☞ LEBAILLY Isabelle.....	12 (douze)
☞ LUCAS Isabelle	12 (douze)

M. Ludovic LEPICARD, Mme Isabelle LEBAILLY et Mme Isabelle LUCAS sont proclamés suppléants au 1^{er} tour et ont déclaré accepter le mandat.

Arrivée de Monsieur Philippe ESTEVE à 20h.

II - QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire évoque l'idée de faire entretenir l'église par un agent communal. Une réflexion est à faire quant au nombre d'interventions, à savoir : mensuellement ? trimestriellement ? annuellement ? La durée hebdomadaire de l'agent en charge de cette mission devra être revue.
- Les panneaux entrée/sortie « Heudicourt » sont à nettoyer. Il est évoqué l'idée d'installer des miroirs de signalisation à certains endroits du village.
- Entretien espaces verts : Des branches d'arbres de la cour de l'école sont mortes. L'élagage sera réalisé la semaine prochaine. Les haies seront taillées fin juin. Bon retour de la population quant à l'entretien de la commune.
- CCAS : Lors de la dernière séance, quelques personnes vulnérables ont été identifiées. Celles-ci ont reçu une visite lors des périodes récentes de fortes chaleurs. Ces personnes se sont senties rassurées.
- Ecole, classe des CE : Le carrelage a été posé pendant les vacances de Pâques. Les meubles, une grande armoire et deux petites, ont été livrés. La maîtresse est ravie. Le tableau, quinze tables avec casiers et chaises ont été commandés.
- Cadre de vie : Le désherbage et l'arrosage des parterres de fleurs devant la mairie ont été réalisés par Isabelle LEBAILLY et Marjorie LEFEBVRE. Il conviendra de renouveler les plantations. Un point d'avancement est fait sur le désherbage du Monument aux Morts et devant l'ancienne boulangerie.
- Comité des Fêtes : Le concert à l'église a rencontré un franc succès. Des suspensions florales ont été offertes pour la Fête des Mères.
- CCVN : La hiérarchisation des voies de liaison (voies principales) sera revue au niveau intercommunal.
- SIEGE : Les élections ont eu lieu. Le BP a été voté avec 40 000 000 € en section de fonctionnement.

La séance est levée à 20h20.



La secrétaire de séance,
Laurence GOULAY



Le Maire,
Guillaume ANDRÉ

